Image not found or type unknown

Accident dans un magasin

Par **nannan**, le **29/05/2019** à **18:33**

bonsoir

J'ai ete victime d'un accident dans un magasin ou j'effectuais mes courses (j'ai glisse sur un produit qui etait au sol) je suis tombe en arriere ou la téte et le dos a percute le sol en carrelage Reste 20 minutes au sol ou j'ai ete transporte par les pompiers ou je suis reste la journée pour une série d'examens

Un maintien a necessite une 10 jours a mon domicile

Une fiche d'information de la compagnie d'assurance du magasin ma ete envoyé sur mon etat qui a ete transmit a mon docteur traitant avec la mention de possibilites de rechute ulterieur

le préjudice par rapport a la compagnis d'assurance dommages corporels s'eleve a 250.00€

je pense que ce n'est pas un montant a accepté

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés